

Réf: Dossier N° : 55175

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CRUSH EVENT SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE
 IMMBLE KOLO LOT 2786 ILOT 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CRUSH EVENT SARL » .

Objet: Agence d'hôtesses, évènementiel ; Commerce général, diverses activités. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE IMMBLE KOLO LOT 2786 ILOT 110

GERANT: Madame LEBE EKWELE MESMINE REGINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25956 du 08/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23838 du 08/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

